

dévouement et leur abnégation, ils n'ont que l'habit qui les couvre et le pain qu'ils mangent. Ce n'est pas pour l'honneur, plus que pour l'argent, que cette vie se dépense. Prêtres de L'Assomption, prêtres de Sainte-Thérèse, prêtres des autres collèges de mon diocèse, vous attendez votre récompense de plus haut ; elle vous viendra ! »

« Vie, hélas ! trop ignorée et trop méconnue ; car, bien souvent, lorsqu'on écrit sur nos maisons d'éducation, alors qu'on ne cherche qu'à découvrir les imperfections de ces maisons où s'instruit notre jeunesse, on passe sous silence le bien qui s'y fait ; on ne songe pas aux nobles sacrifices qu'il a fallu pour les fonder, ni au dévouement qui s'y exerce tous les jours ».

Du collège de L'Assomption, M. Laporte, sur l'ordre de son évêque, passa successivement à Repentigny, à la Longue-Pointe, à Saint-Léonard-de-Port-Maurice, copiant partout sa vie sur le divin Modèle dont il a été le véritable représentant sur la terre.

Il prit enfin sa retraite à L'Assomption. Et là, fait extraordinaire à l'âge de 70 ans, il eut le bonheur de revivre ses années d'enfance auprès d'une femme qui s'appelait sa mère. A eux seuls, ils formaient une sainte famille : il disait la messe pour elle et la, communiait. Ils vivaient tous les deux comme vécut autrefois saint Jean et la sainte Vierge ; ils s'édifiaient l'un et l'autre.

« Ce fut ainsi, continua Mgr l'archevêque, que M. Laporte songea à préparer plus spécialement ses années éternelles ».

« Avant de quitter la terre pour entrer dans le sein de Dieu, il eut pour lui fermer les yeux sa mère, qui, plus que tout autre, doit ressentir beaucoup de peine de la perte d'un tel fils. Pauvre mère à qui j'exprime d'ici les plus sincères sympathies de mon cœur ».

« La mort de M. Laporte fut le soir d'un beau jour. Son cercueil va bientôt être déposé dans la crypte de ce collège vers